

De cette manière le premier colon qui viendrait s'établir pourrait être employé à défricher les dix acres de ceux qui viendraient après lui, et on lui assurerait assez d'ouvrage pour gagner l'argent qu'il a dû payer au gouvernement tout en améliorant son lot. Nul doute qu'un grand nombre de jeunes cultivateurs Canadiens ne se prévalussent de cet avantage et n'apportassent ainsi aux nouveaux arrivés le bénéfice de leur expérience dans l'abattis des arbres, la construction, etc., etc.

Plusieurs se sont déjà montrés tout à fait disposés à exécuter ce projet si le gouvernement veut le tenter dans un canton ; et si l'essai réussit, pourquoi ne pas le tenter ailleurs ? Nous arriverions ainsi à voir le pays se peupler au lieu de rester partiellement dans un état aussi stérile et aussi peu productif. En donnant l'ouvrage par voie d'adjudication, le gouvernement n'encourrait aucune responsabilité ; d'ailleurs, ces travaux pourraient être surveillés par l'agent des terres le plus voisin jusqu'à ce que les colons eux-mêmes eussent commencé leur défrichement.

Votre obéissant serviteur,

J. A. DONALDSON, *Agent.*

Une inspection personnelle de quelques uns des cantons que le gouvernement offre à la colonisation serait très-précieuse pour l'agent de la localité, mais ne pourrait être faite qu'à l'époque de l'année où ses travaux sont de beaucoup diminués.

Vous avez vu par mes rapports précédents, de même que par celui-ci, que la demande de la main-d'œuvre est toujours aussi considérable, et je ne crois pas dépasser les limites de mes attributions officielles en faisant remarquer combien il serait important en vue des événements qui se préparent, d'attirer vers nous le courant de l'immigration européenne.

Les mines d'or de Madoc vont attirer grand nombre de nos jeunes gens de la campagne, et nous croyons qu'il est de notre devoir de les remplacer. Le doute n'est plus permis quant à l'existence de l'or dans Madoc que pour sa valeur et son étendue. La région aurifère, cependant, serait très-considérable si on en juge par ce que vient d'annoncer un journal important qui dit que l'on a découvert tout récemment de l'or dans le canton de Dysart, sur les terres de la Compagnie Canadienne d'Émigration et des Terres. La distance entre les mines de Madoc et l'endroit du canton de Dysart où l'on a trouvé l'or, est de 80 à 90 milles. On paraît croire qu'une veine de ce métal d'une richesse plus ou moins grande traverse toute cette étendue de pays.

Tout porte à croire que l'on va commencer les travaux l'été prochain sur le canal de la Baie Georgienne. Vient ensuite le chemin de fer Intercolonial, dont la construction immédiate est indubitable. Ces travaux sont d'une telle importance qu'à moins d'attirer ici le flot de l'émigration des grands centres de l'Europe, on peut s'attendre à voir s'arrêter la marche progressive de notre pays. Ces travaux immenses, ces grandes entreprises nationales font augurer le plus brillant avenir pour cette terre favorisée.

Depuis que j'ai commencé ce rapport, le Cable Atlantique, cette merveille du monde, nous a apporté la nouvelle que la Confédération est un fait certain, puisque le bill a subi sa troisième lecture dans la chambre des lords, et que nous cessons d'être une colonie pour devenir le Royaume du Canada. Assurément cet événement ne saurait qu'accroître les motifs des capitalistes de visiter ce pays.

On dit que dans la région aurifère de Madoc, l'honorable Lewis Wallbridge, Orateur de la chambre d'assemblée, vient de découvrir un gisement de fer : cette découverte est une nouvelle raison pour les mineurs et autres de venir s'établir ici.

En raison de tous ces avantages, j'espère voir notre population s'accroître considérablement au printemps prochain.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur

JOHN A. DONALDSON,

A. C. BUCHANAN, *Ecuyer,*
Agent Principal de l'Immigration ; Québec.

Agent.